

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit : **BACTILP**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
 - SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC8 Produits biocides
- Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant dégraissant désinfectant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur :
PERIMETRE
21 Avenue Joliot Curie
17180 PERIGNY FRANCE

Tel +33(0)5 46 31 02 69 Fax +33(0)5 46 31 03 46
Email : perimetre-perigny@wanadoo.fr
- Service chargé des renseignements : Service protection de l'environnement
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence :
Tel 01.45.42.59.59
Société / Organisme : ORPHILA - INRS - <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage Biocide (Règlement 528/2012/CE)
TP1 - TP2 - TP4 : désinfection des mains saines, des surfaces en contact ou non avec des denrées alimentaires.
CAS 64-17-5 Ethanol 56.00% m/m, INVENTAIRE 42215
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger GHS02, GHS07
- Mention d'avertissement Danger
- Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Conseils de prudence
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Nom du produit: BACTI LP

(suite de la page 1)

- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: INCI : Alcohol, Aqua, Glycerin, Parfum, Heterotheca inuloides flower extract

· Composants dangereux:

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-XXXX	Bio éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	50-100%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5 Reg.nr.: 01-2119471987-18-0000	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≤2,5%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Après inhalation : Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après contact avec la peau : En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
Quel que soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.
- Après ingestion : Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction :
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Nom du produit: BACTI LP

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- Préventions des incendies et des explosions :
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
· Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
· Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais.
Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 64-17-5 Bio éthanol

VME (France)	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm

CAS: 56-81-5 glycerol (<1%)

VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
--------------	---

- Remarques supplémentaires :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuelle :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Eviter tout contact avec les yeux.
- Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.
- Protection des mains : Pas nécessaire.
- Matériau des gants Non concerné.
- Temps de pénétration du matériau des gants Non concerné.

(suite page 4)

Nom du produit: BACTI LP

(suite de la page 3)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect :	
Forme :	Liquide
Couleur :	Selon désignation produit
· Odeur :	Caractéristique
· Seuil olfactif :	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C :	7+/-0,5
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	75 °C
· Point d'éclair	13 °C
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	425 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif ; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion :	
Inférieure :	3,5 Vol %
Supérieure :	15,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa
· Densité :	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non déterminé.
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	Soluble
· Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non déterminé.
· Viscosité :	
Dynamique :	Non déterminé.
Cinématique :	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 5)

Nom du produit : BACTI LP

(suite de la page 4)

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :
La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, Hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 64-17-5 Bio éthanol

Oral	LD50	7060 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20000 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales : En général non polluant
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation :
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

Nom du produit: BACTI LP

(suite de la page 5)

- Emballages non nettoyés :
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN1993

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)), Dispositions spéciales 640D
FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL))

· IMDG

· IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

3

· IMDG, IATA



· Class

3 Liquides inflammables.

· Label

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

II

· 14.5 Dangers pour l'environnement :

· Marine Pollutant:

Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

L'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

33

· No EMS:

F-E,S-E

· Stowage Category

B

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500

ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D/E

(suite page 7)

Nom du produit : BACTI LP

(suite de la page 6)

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	<p>1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml</p>
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	<p>UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)), 3, II</p>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Etiquetage Biocide (Règlement 528/2012/CE)
TP1 - TP2 - TP4 : désinfection des mains saines, des surfaces en contact ou non avec des denrées alimentaires.
CAS 64-17-5 Ethanol 56.00% m/m, INVENTAIRE 42215
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Service établissant la fiche technique: Service protection de l'environnement
- Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- * Données modifiées par rapport à la version précédente

